

# L'épineuse question des « prêtres errants » ivoiriens en France

— Dans une déclaration publiée fin mai, la Conférence des évêques catholiques de Côte d'Ivoire a fustigé l'émergence d'un phénomène « d'errance » de certains prêtres ivoiriens « dans des diocèses de vieille chrétienté ».

— Envoyés pour leurs études ou comme Fidei donum, certains refusent de rentrer à l'issue de leur mission malgré le rappel de leur évêque.

Abidjan (Côte d'Ivoire)  
Correspondance spéciale

Il y a de plus en plus de prêtres « errant dans des diocèses de vieille chrétienté en Occident, au service nous ne savons de quelle mission ». Ouvrant fin mai l'Assemblée plénière des évêques de Côte d'Ivoire, Mgr Ignace Bessi Dogbo, évêque de Katiola et président de la Conférence épiscopale, a pour la première fois pris la parole publiquement sur un sujet extrêmement délicat : celui des prêtres ivoiriens envoyés en Europe pour des études ou une mission pastorale et qui décident de s'y maintenir au-delà.

Preuve de la sensibilité du sujet, l'enquête se révèle compliquée à mener. Sur la vingtaine de prêtres africains interrogés en France, aucun ne se reconnaît dans le qualificatif canonique d'« errant » (*vagus* en latin). Tous justifient leur présence dans l'Hexagone au-delà de la fin de leurs études ou de leur contrat.

C'est le cas, par exemple, du père Yvon (1), à la fois Fidei donum (*lire ci-contre*) et étudiant en Meurthe-et-Moselle depuis 2011. Incardiné dans un diocèse du nord-est de la Côte d'Ivoire, il compte passer le reste de ses jours en France. « J'ai une santé fragile, la prise en charge est bien meilleure ici et mes médecins me déconseillent formellement de retourner en Afrique », argue-t-il, expliquant par ailleurs « être très bien intégré dans son diocèse français ».

Sur les 1 800 prêtres que compte la Côte d'Ivoire, il est donc extrêmement difficile de déterminer le nombre de ceux qui pourraient être considérés comme en « errance ». Mgr Bessi Dogbo ne donne pas de chiffres et précise que le pourcentage n'est pas « trop élevé ».

Selon lui, les diocèses enclavés, disposant de peu de moyens financiers, seraient particulière-



Sur la vingtaine de prêtres africains interrogés, aucun ne se reconnaît dans le qualificatif canonique d'« errant ». M. Migliorato/PPP/Ciric

« Si, dans un diocèse de trente prêtres, sept sont partis et ne veulent pas rentrer, l'impact est très important. »

ment touchés par cet exode. « Si, dans un diocèse de trente prêtres, sept sont partis et ne veulent pas rentrer, l'impact est très important », regrette-t-il, en citant son diocèse de Katiola, dans le nord du pays, qui compterait au moins quatre prêtres « errants » sur une cinquantaine d'ecclésiastiques.

« C'est une grande perte pour l'Église ivoirienne », déplore Nicaise, une laïque originaire de Katiola vivant à Abidjan. « Nous aurions bien besoin, dans certains villages reculés, d'avoir la messe tous les dimanches, mais c'est impossible : il n'y a pas assez de prêtres », poursuit-elle,

convaincue qu'il est plus urgent d'évangéliser la Côte d'Ivoire.

Stothène (1), un religieux ivoirien qui a étudié pendant cinq ans à l'université de Strasbourg avant de revenir dans son pays, est tout aussi catégorique. « La maladie est souvent évoquée pour rester, mais les prêtres ivoiriens bénéficient d'une prise en charge médicale ici, que je sache », rappelle-t-il. Reprenant les mots de Mgr Bessi, il considère le phénomène des « prêtres errants » comme un « prolongement », au sein de l'Église, du phénomène migratoire.

« Bien souvent, il existe aussi dans ces différents cas une certaine incompréhension, y compris de la part des évêques qui envoient en mission », tempère le père Louis-Philippe Amako, aumônier du clergé ivoirien. Il cite l'histoire de ce prêtre qui s'est vu refuser par son évêque l'autorisation de prolonger son séjour en Italie le temps de soutenir sa thèse de doctorat et qui, dépité, a coupé les ponts avec lui. « Parfois, il faut constater qu'il n'y a pas de clarté dans les ordres de mission », conclut-il.

À la suite des nombreuses réactions suscitées par sa mise en garde, Mgr Bessi insiste sur la nécessité d'agir. « Le fait d'en parler ouvertement a un effet de prévention pour que les prêtres qui partent sachent qu'ils devront rentrer », fait-il valoir, désireux surtout de renforcer le lien entre les diocèses d'accueil et les diocèses d'origine. « Quand le prêtre présente son évêque de manière négative dans le diocèse d'accueil, on est contre cet évêque sans même le connaître, et on se met en posture de défendre le prêtre, surtout si on manque de prêtres par ailleurs », regrette-t-il aussi.

Début juillet, le président de la Conférence épiscopale ivoirienne a d'ailleurs rencontré Mgr Georges Pontier, son homologue français, pour renforcer leur dialogue. Une délégation française, attendue en Côte d'Ivoire dans les prochaines semaines, pourrait réfléchir à des mesures concrètes pour endiguer le phénomène.

Lucie Sarr

(1) Les prénoms ont été changés.

## le mot

### « Fidei Donum »

« Fidei Donum » est le nom latin (signifiant « don de la foi ») de l'encyclique du pape Pie XII, publiée en 1957, invitant les évêques à mettre certains de leurs prêtres et fidèles à la disposition de diocèses d'autres continents.

Les prêtres envoyés, souvent eux-mêmes appelés « prêtres Fidei Donum », restent attachés à leur diocèse d'origine et y reviennent après plusieurs années passées en mission.

Une première nomination pour un an, considérée comme année de découverte, est recommandée pour le prêtre accueilli. Il reçoit ensuite une nomination pour une mission de trois ans, renouvelable éventuellement une fois avec l'accord de son évêque.

## entretien

## « Certains prêtres ne rentrent pas, malgré l'appel de leur évêque »

Mgr Dominique Lebrun

Archevêque de Rouen

— Ancien président du groupe de travail sur les « prêtres venus d'ailleurs » au sein de la Conférence des évêques de France (CEF), Mgr Lebrun analyse les raisons de l'errance de certains prêtres africains en mission en France.

**Comment expliquer ce phénomène d'« errance » de certains prêtres envoyés en France par leurs diocèses en Afrique ?**

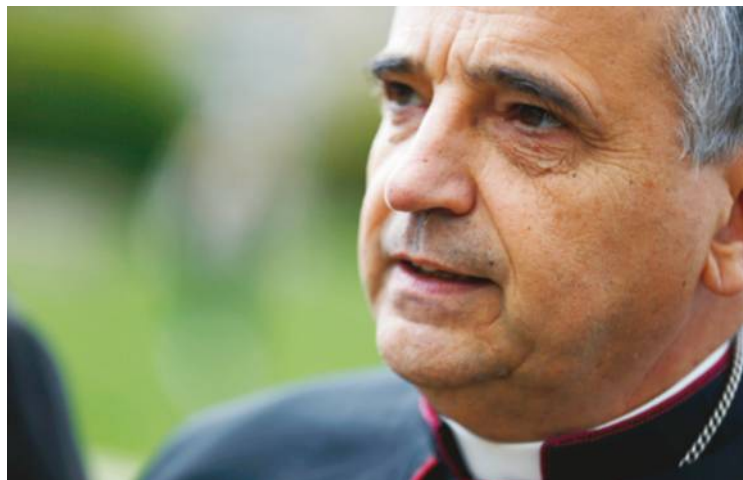
**Mgr Dominique Lebrun :** Effectivement, des prêtres Fidei Donum – envoyés en France par leur diocèse pour une mission de quelques années – ne rentrent pas dans leur pays, malgré l'appel de leur évêque. Pourquoi ? Pour ces cas marginaux, il n'y a pas d'explication générale. À chaque fois, il y a la complexité d'une situation singulière et un passé de souffrance.

J'ai entendu des raisons très différentes et je ne suis pas certain d'avoir tout compris. Ce peut être des raisons personnelles, la santé, la situation familiale ou politique. Ce peut être des raisons ecclésiales liées aux personnalités, à l'histoire locale, à la question financière, mais aussi au diocèse qui accueille. Au fond, ne faut-il pas aussi davantage prendre conscience que nous sommes devant « un prolongement du phénomène migratoire au niveau ecclésial », pour reprendre les mots de Mgr Bessi Dogbo (président de la Conférence épiscopale ivoirienne, NDLR) dans sa déclaration fin mai ?

En tout état de cause, le non-retour d'un prêtre Fidei Donum blesse la relation fondamentale du prêtre avec son diocèse et son pasteur, l'évêque. Je comprends le cri de Mgr Bessi Dogbo. Dès lors qu'un prêtre n'est plus « envoyé », il est considéré comme « vagus », c'est-à-dire errant. C'est une situation anormale. Mais qui serais-je pour lui jeter la pierre ? Ma mission est de lui tendre la main, de l'accompagner. Il existe aussi des « prêtres errants » parmi les prêtres de France, ne l'oublions pas !

**Comment l'épiscopat français pourrait-il davantage prévenir ces situations ?**

**Mgr D. L. :** Vivre loin de ses racines est difficile. Les communautés comme les prêtres affrontent, non sans une certaine surprise, des



Mgr Dominique Lebrun, archevêque de Rouen. Charly Triballeau/AFP

découragements culturels. Nous avons à développer l'accompagnement, non seulement des prêtres qui viennent, mais aussi des communautés qui les accueillent. Les presbyteriums le réalisent petit à petit.

Pour bien repartir, il faut relire ce qui a été vécu : des sessions de préparation au retour sont proposées. Des souvenirs plus ou moins enfouis remontent. À côté de très belles choses, d'autres font mal. L'accueil que nous croyons sans problème a été diversement perçu. Presque tous les prêtres venus d'autres pays ont été victimes d'une maladresse à connotation raciste : c'est inadmissible. Pour bien repartir, il faut avoir été bien accueilli ! Il faut aussi avoir pu développer ses talents. Le leur permettons-nous, ou bien attendons-nous simplement qu'ils remplacent les prêtres autochtones qui nous font défaut en exerçant leur ministère comme eux ?

L'absence de « retour » est-elle toujours condamnable ? Oui, si elle n'est pas concertée et vécue dans l'obéissance. Il est vrai aussi qu'un nombre non négligeable de prêtres ou de missionnaires de France vivent dans d'autres pays jusqu'à la limite de leur force, voire jusqu'à leur mort.

**Quel impact ce phénomène peut-il avoir sur les relations entre les évêques des diocèses d'accueil et ceux des diocèses d'incardination ?**

**Mgr D. L. :** Les liens entre évêques sont indispensables, comme le souligne Mgr Bessi Dogbo. Certes, il peut y avoir des désaccords ou incompréhensions sur la situation de tel ou tel prêtre : dans tous les cas, un évêque doit toujours écouter l'évêque du diocèse d'origine du prêtre si celui-ci se montre très critique. Mais, à l'expérience, les divergences ne résistent guère aux rencontres personnelles et au dialogue.

J'aime recevoir les évêques des prêtres Fidei Donum lors de leur passage en Europe. Nombre de mes confrères profitent de la période estivale pour rendre visite au diocèse d'origine de prêtres accueillis dans leur diocèse. Cela permet d'avancer fraternellement.

Recueilli par Malo Tresca

**sur la-croix.com**  
En France, la question des « prêtres errants » suscite des incompréhensions

## essentiel

**Pédophilie —**  
Le pape soutient les mesures des évêques chiliens

Dans une courte lettre manuscrite, rendue publique lundi par les évêques chiliens, le pape François s'est dit « impressionné » par les mesures qu'ils ont adoptées au terme d'une Assemblée extraordinaire et par leur travail de « réflexion et de discernement », en plein scandale d'abus sexuels sur des mineurs. « Les décisions sont réalistes et concrètes », écrit notamment le pape François dans sa missive. Je suis sûr qu'elles aideront de manière décisive tout ce processus engagé. »

**États-Unis —**  
Des évêques saluent la position du pape François sur la peine de mort

Plusieurs évêques américains – dont celui de Venice, en Floride, et deux du Nebraska – ont réagi à l'interdiction de la peine de mort annoncée le 2 août par le pape François. « Ces révisions reflètent un développement nécessaire de la doctrine de l'Église, commencé avec saint Jean-Paul II, poursuivi sous le pape émérite Benoît XVI », a déclaré le 3 août Mgr José Gomez, archevêque de Los Angeles, relayé par l'agence d'information américaine Catholic News Agency.

**4** années se sont écoulées depuis que les yézidis, les kakaïs et autres minorités religieuses ont été chassés de leurs maisons par Daech dans la plaine de Ninive, dans le nord de l'Irak. Le groupe État islamique avait envahi le Sinjar dès le 3 août et était entré dans les villages chrétiens dans la nuit du 6 au 7 août 2014. « Quatre ans après, Daech a été chassé de ces villes et les familles rentrent progressivement. Nous prions pour elles ! », écrit l'Œuvre d'Orient.

**sur la-croix.com**  
En Italie, l'Église ouvre le débat après le décès de travailleurs saisonniers

Publicité

## Disparue

Mini-série en 8 épisodes  
Du mercredi 8 au vendredi 10 août à 20.55

3

à (re)voir sur  
france.tv